



## Colloque international

### D'arbres et d'eaux.

## Géohistoire, mobilité et hybridité des zones humides boisées

La Maison du Lac de Grand Lieu, Bouaye, 2-4 septembre 2021

- **Organisateurs** : GHFF, GHZH, CNFG Commissions de Biogéographie ; Géographie des Mers, côtes et îles ; Géographie historique du CNFG.

Le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF), le Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH) et le Comité National Français de Géographie (CNFG) poursuivent de manière synchrone et scientifiquement proche des objectifs scientifiques et opérationnels semblables, si ce ne sont les objets et les thèmes qui fondent leur attention : les forêts, les zones humides et les temporalités. L'idée est donc advenue d'une manifestation commune qui, outre la rencontre de l'arbre et de l'eau douce comme salée, favoriserait une réflexion croisée sur les trajectoires scientifiques et gestionnelles de ces milieux hybrides. Cette réflexion s'inscrit également dans la préparation du congrès de l'Union Géographique Internationale (UGI), sur la thématique du « Temps en géographie », à l'occasion de son centenaire organisé à Paris en juillet 2022. Les zones humides, littorales ou intérieures, constituent un espace idoine pour accueillir et ensemercer cette rencontre dans la mesure où, plus que dans tout autre écosystème, les mosaïques des bois et des marais y sont fréquentes, riches et anciennes. De même, les intrications entre arbres et eaux, entre sociétés humaines et nature, y dessinent des écotones posant de redoutables problèmes de gestion.

- **Thématique**

Fréquentes et variées, confondues et entrelacées, les forêts et les zones humides forment de riches mosaïques produites, depuis au moins le Néolithique, par l'ensemble des interactions entre les processus naturels et les interventions des sociétés humaines, et plus généralement entre les êtres vivants et la mer, entre eux et l'eau. Particulièrement mobiles, elles sont pourtant peu abordées de manière conjointe, les études cloisonnant les objets forêt et zones humides dans des compartiments scientifiques étanches, et sont encore plus rarement examinées en s'interrogeant sur les dynamiques fonctionnelles qui les unissent et sur leurs évolutions spatio-temporelles. Il s'ensuit une certaine méconnaissance de ces objets hybrides qui défient tout à la fois les écologues, les

environnementalistes et les géohistoriens des milieux ; et bien sûr tous les gestionnaires de la nature qui n'y trouvent ni tout à fait des forêts, ni des zones humides mais des bois humides ou des marais boisés ! De même, les ripisylves, davantage étudiées, participent de cet entre-deux qui brouillent les perceptions. L'objectif de ce colloque est donc de porter un nouveau regard sur les forêts et zones humides, littorales ou intérieures, attentif aux interférences historiques entre êtres humains et nature. Au moment où l'haliotropisme et le changement climatique modifient et fragilisent considérablement ces espaces littoraux, ce regard vise à susciter une autre approche de la gestion durable de ces écosystèmes. Si les littoraux européens et les zones humides intérieures mêlant bois et marais sont privilégiés, l'importance des transferts des modèles européens aux espaces qui furent ou qui sont encore soumis à son influence – l'assèchement des marais par les plantations arborées, notamment – conduit à s'ouvrir également aux littoraux ultra-marins et à leurs marais intérieurs et à ceux des anciennes colonies des pays de l'Europe de l'Ouest. De même, ne faudra-t-il pas négliger les transferts effectués en sens inverse, les modèles de gestion des écotones humides et boisés des pays du Sud ayant pu servir d'exemples pour l'Europe.

Sur les plans écologique et biogéographique, les complexes de forêts et de zones humides ont en commun **une biodiversité singulière, sans doute à revisiter** à l'aune des mosaïques eau-arbre qu'ils dessinent et qui multiplient les écotones, ou encore de ces milieux mi arbres mi eaux que forment les mangroves ou les varzeas pour évoquer les domaines biogéographiques tropicaux, ou que constituent les tourbières en cours de boisement fréquentes en milieux tempérés et froids. La première orientation peut ainsi s'effectuer sous l'angle des objets étudiés et en particulier de leur biodiversité : forêts et zones humides littorales, marais boisés intérieurs, représentent des lieux de biodiversité à gérer, à conserver, à protéger, à valoriser dans des espaces fortement anthropisés depuis plusieurs siècles. Ils constituent des laboratoires pour une gestion durable des biens de nature. En outre, les zones humides et les forêts littorales sont paradoxalement moins connues que leurs grands homologues continentaux. Tenter une typologie tant des forêts que des marais intégrant toutes les formes d'hybridation entre les deux comme les forêts humides d'un côté ou les marais bocagers de l'autre, tenter aussi une cartographie de ces mosaïques au moins sur le littoral français, voire européen, constituerait en soi une importante avancée. Il en va de même pour les objets hybrides, mi marais-mi forêts qui ponctuent les espaces intérieurs et forment des écosystèmes difficilement à caractériser. Une deuxième orientation relève de leur très forte mobilité liée à la fois aux processus biophysiques inhérents aux milieux littoraux, – une tempête, un ennoisement, un amas dunaire pouvant par exemple bouleverser ces milieux sur des temps très courts – mais aussi à l'ancienneté de leur occupation par les sociétés humaines. Cette très forte mobilité est partagée par les marais boisés intérieurs qui connaissent une productivité primaire très forte en même temps que de multiples et anciennes influences anthropiques. Il s'agit ainsi de rappeler que non seulement ce sont des lieux qui ont toujours été occupés par les sociétés mais que ce sont des milieux mouvants, en constante évolution sous forçage naturel ou anthropique ou les deux à la fois. Aussi faudra-t-il insister sur la variabilité forte de ces zones et ce même sur un temps très bref et porter une grande attention aux trajectoires biogéographiques, écologiques et paysagères de ces milieux.

Ces **mobilités et variabilités sont également à observer sous l'angle géohistorique**. Les littoraux ont, depuis le Néolithique, connu une succession de modes d'appropriation et de valorisation dont les trends généraux sont globalement connus mais les résultantes spatio-temporelles beaucoup moins

investies, notamment à l'échelle locale. Si la période contemporaine est bien renseignée, l'aménagement des littoraux, les réponses biologiques qui en résultent, sont à reconsidérer pour les périodes de l'Antiquité, du Moyen Âge et pour l'époque moderne. En provenance de Hollande, le modèle Bradley appliqué en France au XVII<sup>e</sup> siècle a-t-il constitué autant qu'en a fait l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle un archétype de l'assèchement des marais du royaume de France ? Pour un Brémontier boisant les Landes de Gascogne pour les assainir, combien de marais disparus mais aussi de zones humides créées lors de ces travaux de l'Empire ? Quels liens établir entre les interventions humaines, souvent prométhéennes, et l'apparition de nouvelles zones humides, voire de nouvelles formes de boisement. À cet égard, l'exportation, fin XIX<sup>e</sup> siècle, du modèle français pour l'assainissement des zones littorales du Cap Bon dans l'actuelle Tunisie a-t-elle rencontré des oppositions des populations locales, et si oui comment se sont-elles exprimées ? De même, la poldérisation du littoral atlantique n'est-elle pas à l'origine d'une biodiversité spécifique ? L'enrésinement du littoral guyanais dans les années 1950 selon des schèmes européens n'a-t-elle pas conduit à un double échec écologique et socio-économique. *A contrario*, la dépoldérisation récente des rives atlantiques de l'Europe du Nord est-elle véritablement un paradigme écologique et humain ? Par ailleurs, si, dans une perspective hygiéniste, la forêt est souvent perçue comme l'outil d'assainissement de la zone humide, l'arbre planté de main d'homme (ou s'installant spontanément suite à une moindre pression anthropique) chassant l'eau stagnante et ses miasmes, il semble nécessaire d'opérer un *distinguo* entre le trait de côte proprement dit ainsi que les espaces littoraux immédiatement adjacents et l'arrière-littoral car des politiques d'aménagement de l'espace très différentes dans leurs pratiques et leurs objectifs se sont déroulées sur ces deux espaces pourtant proches et ce alors que les facteurs biotiques et abiotiques influençant les dynamiques écologiques sont aussi très différenciées. À l'échelle du littoral, quels sont les transects écologiques et paysagers qui caractérisent aujourd'hui le chemin de l'océan vers l'intérieur des terres ? Quels liens opérer entre ces transects et la géohistoire des modes de gestion et de valorisation de ces littoraux ? Pour toutes ces questions, des études non strictement françaises sont attendues afin de multiplier les comparaisons et de suivre la conception et le cheminement des modèles territoriaux de valorisation et de protection des littoraux. La géohistoire des zones humides intérieures boisées est encore bien moins connue. Elle échappe en effet à celle lancée sur les forêts, car ne représentant pas des espaces de production, et aussi à celle des zones humides proprement dites, l'arbre ayant souvent été perçu comme l'ennemi de l'humide. Il y a donc une véritable lacune historiographique autour de ces objets biogéographiques faits d'arbres et d'eaux.

Les **mobilité et variabilité de ces espaces soulèvent la question de la vulnérabilité** de ces milieux, et ce sous deux angles distincts. La vulnérabilité est une perception sociale de l'instabilité des milieux et peut-être aussi une perception des risques liés à leur transformation, tandis que variabilité est plus neutre car elle désigne sans impliquer, sans ressenti. Cette mise au point suppose donc que l'on interroge les perceptions et représentations de ces milieux à l'heure de l'anthropocène, mais aussi lors des périodes historiques antérieures. Qui ressent ? Qui agit ? Pour qui et pourquoi ? Quelles politiques publiques ou privées sont-elles mises en œuvre et pour quels effets et avec quelles temporalités ? En quoi les fonctionnements territoriaux intègrent-ils les successions d'aménagements anthropiques issus de ces changements dans les perceptions de l'environnement ?

Enfin, il s'agit de préciser les menaces contemporaines qui affectent ces milieux : le changement climatique bien sûr, mais aussi l'haliotropisme, terme qui dessine l'attrait vers le littoral et l'anthropisation qui en résulte (sur-fréquentation touristique, urbanisation, aménagement du trait de côte modifiant les écosystèmes littoraux...). Et encore les mutations agricoles de ces espaces littoraux, mais surtout intérieurs qui connaissent localement des phases d'abandon ou de déshérence. Dès lors, quels sont les temps de la vulnérabilité, selon les espaces concernés, leur histoire... ? À l'inverse, quelle sont les formes de résilience de ces milieux ? La variabilité de ces espaces conduit enfin à envisager leurs fonctions actuelles et les moteurs et effets de leur protection. Ce sont aujourd'hui des espaces tampons entre le rivage proprement dit et les milieux anthropisés ruraux, industriels ou urbains des arrières pays. Ils protègent, servent de refuge pour la biodiversité mais aussi pour les êtres humains en difficulté (cabanisation, loisirs populaires...), mais isolent aussi. Se demander quelles sont leurs fonctions, quels services écosystémiques ils rendent, est donc primordial alors qu'ils bénéficient de multiples formes de protection. De même, au moment où la notion « d'état de référence » ayant longtemps guidé les actions des gestionnaires de la nature est remise en question, le cas de **ces milieux hybrides et particulièrement mobiles** constitue un véritable laboratoire : comment intégrer l'extraordinaire mobilité de ces milieux, tant biophysique qu'anthropique, dans la conception des modèles de gestion ?

#### ► **Comité d'organisation**

Frédéric ALEXANDRE, Université Paris XIII, membre Commission de Biogéographie CNFG

Vincent ANDREU-BOUSSUT, Université du Mans, membre Commission Mer, côtes et îles du CNFG

Céline CHADENAS, Université de Nantes, Commission Mer, côtes et îles du CNFG

Martine CHALVET, Aix-Marseille Université, administratrice GHFF

Sylvain DOURNEL, Université d'Orléans, Secrétaire du GHZH

Marc GALOCHET, Université de Valenciennes, Président du GHFF, Vice-Président du CNFG, Commission de Biogéographie CNFG

Loïc GOUGUET, Office National des Forêts

Étienne GRÉSILLON, Université de Paris, Secrétaire Commission de Biogéographie CNFG

Jean-Marc GILLIER, directeur de la réserve Naturelle Nationale de Grand-Lieu

Olivier HUBERT, Directeur de la Maison du lac de Grand Lieu

Xavier ROCHEL, Université de Lorraine, Secrétaire Commission de géographie historique du CNFG

Bertrand SAJALOLI, Université d'Orléans, Président du GHZH et de la Commission Biogéographie CNFG

Nicola TODOROV, Université de Guyane, Président Commission de géographie historique du CNFG

#### ► **Comité scientifique**

Frédéric ALEXANDRE, Université Paris XIII

Najet AROUA, Université d'Alger, GHZH

Paul ARNOULD, École Normale Supérieure de Lyon

Vincent ANDREU-BOUSSUT, Université du Mans

Corinne BECK, Université de Valenciennes, Vice-Présidente du GHZH

Dario CANZUAN, Université de Padoue (Italie)

Donald CAYER, Université de Laval (Québec, Canada)

Céline CHADENAS, Université de Nantes

Martine CHALVET, Aix-Marseille Université

Sylvain DOURNEL, université d'Orléans

Marc GALOCHET, Université de Valenciennes

Loïc GOUGUET, Office National des Forêts  
Étienne GRÉSILLON, Université de Paris  
Vincent HERBERT, Université du Littoral Côte d'Opale  
Micheline HOTYAT, Sorbonne Université, Vice-Présidente du GHFF  
Olivier HUBERT, Directeur de la Maison du lac de Grand Lieu  
Lydie GOELDNER, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Rémi LUGLIA, Université de Caen-Normandie, Président Société Nationale de Protection de la Nature  
Laurent LESPEZ, Université de Paris Est Créteil (UPEC) et Laboratoire Géographie Physique (LGP)  
Grégoire MACQUERON, Chargé de mission de communication et d'information Zones humides SNPN  
Charles-François MATHIS, Université de Bordeaux  
Dominique PIERRELÉE, Président de la Société des historiens du Pays de Retz  
Marc ROBIN, Université de Nantes, OR2C  
Xavier ROCHEL, Université de Lorraine  
Bertrand SAJALOLI, Université d'Orléans  
Nicola TODOROV, Université de Guyane  
Philippe VALETTE, Université de Toulouse Jean Jaurès  
Anna-Katharina WÖBSE, Université de Giessen, Allemagne

► **Dates et lieu du colloque**

Du 2 au 4 septembre 2021 à la Maison du Lac de Grand-Lieu (Bouaye) avec une journée d'excursion de terrain sur le littoral et dans les marais nantais.

► **Modalités de soumission et de sélection**

Les propositions de contribution, évaluées par le Comité scientifique, doivent être envoyées avant le **dimanche 20 juin 2021** aux adresses suivantes :

Marc GALOCHET : [marc.galochet@uphf.fr](mailto:marc.galochet@uphf.fr)

Bertrand SAJALOLI : [bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr](mailto:bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr)

Chaque proposition de contribution devra comporter :

- Un titre,
- Un résumé de 500 mots maximum en français et en anglais
- 5 mots-clés en français et en anglais
- L'affiliation scientifique et les coordonnées de ou des auteurs
- L'adresse e-mail du correspondant de la communication.

Les auteurs seront informés de l'avis du Conseil scientifique durant le mois de juin 2021

Le programme sera diffusé courant juillet 2021.

La valorisation des communications retenues, après évaluation du Comité scientifique, est prévue par la publication d'un ouvrage ou d'un numéro de revue.

Les modalités, le coût de l'inscription et les renseignements pratiques seront communiqués prochainement. L'hébergement et les déplacements sont à la charge des participants.

► **Contacts** : [marc.galochet@uphf.fr](mailto:marc.galochet@uphf.fr) et [bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr](mailto:bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr)

